

CTM du 9 juillet 2019

Déclaration de l'Intersyndicale Enseignement Agricole

Monsieur le Ministre,

Que penser d'un dialogue social « constructif et confiant » quand il est encadré par les forces de l'ordre ?

Il faut que vous preniez conscience que la mobilisation des personnels de l'enseignement agricole est historique. Elle est la conséquence de la gravité de la situation. Depuis des mois, nous vous alertons contre la dérégulation des seuils de dédoublement. C'est votre absence de réponse qui a conduit les personnels jusqu'aux actions devant les centres de correction d'examens.

L'intersyndicale inédite public/privé qui s'est construite nous a permis d'appréhender et d'analyser le devenir de l'enseignement agricole d'une manière globale et convergente en vue de le défendre et d'assurer sa pérennité.

Si nous notons positivement votre engagement en faveur des agents de l'enseignement privé temps plein classés en catégorie III, l'essentiel des réponses apportées par votre cabinet est très en deçà des revendications des personnels.

Monsieur le Ministre, vous prenez la responsabilité de dégrader les conditions d'accueil et d'apprentissage des jeunes, les conditions de travail des communautés éducatives et de fragiliser les emplois et les établissements.

Vous en assumerez les conséquences !

- Dégradation de l'accompagnement des élèves en difficulté d'apprentissage ;
- Mise en danger des jeunes et des enseignants en situations professionnelles ;
- Tension dans les équipes pédagogiques résultant des inégalités de traitement engendrées par l'autonomie de gestion de la pénurie ;
- Augmentation de la souffrance au travail liée à l'altération du climat scolaire.

Ainsi vos mesures de gestion aboutiront à des résultats inverses aux ambitions affichées dans votre campagne de communication. Elles vont conduire à la diminution de la qualité de l'enseignement agricole et, à terme, à une baisse des recrutements. Et que dire de la capacité de notre système éducatif à répondre aux enjeux sociétaux, environnementaux et aux besoins de la profession ?

Lors de ce cycle de négociations, votre administration aura reconnu l'impasse budgétaire dans laquelle l'enseignement agricole est déjà enfermé.

Il revient à votre gouvernement d'y remédier. Faute de prendre les décisions qui s'imposent dans le cadre de la loi de finances, vous contraindrez les personnels de l'enseignement agricole à poursuivre la mobilisation dès la rentrée.

Vous comprendrez Monsieur le Ministre que nos collègues sont toujours en attente d'une véritable sortie de crise, sauf à ce que nous vous annonciez aujourd'hui des arbitrages qui ont fait défaut jusque-là.

